

à ce professeur M<sup>me</sup> Viardot et certes, elle a bien profité des leçons de cette célèbre cantatrice. Le grand air de *Comte Ory*, cette délicieuse inspiration de Rossini, est tout à fait dans la nature du talent de M<sup>me</sup> Hasselmann, aussi y a-t-elle conquis dès l'abord tous les suffrages. L'air de *Mirreille* qu'elle a dit ensuite est d'un genre bien différent. L'influence allemande s'y fait sentir par une expression de tendresse mélancolique à laquelle dérogent tant et tant peu les traits brillants de la fin. En choisissant ce morceau, notre jeune chanteuse a voulu, sans doute, prouver la diversité de ses moyens. Elle y a complètement réussi. La *Tyrolienne* de Merkelin, qu'elle a dit ensuite, a été pour elle l'occasion d'un nouveau triomphe, et le public ayant, d'une voix unanime, témoigné le désir de l'entendre encore, elle a chanté d'une façon toute gracieuse un dernier morceau qui n'avait qu'un défaut, celui d'être trop court.

M. Leclercq, que le public de Lille connaît et apprécie comme un chanteur très distingué, a reçu de la nature une voix grave, pleine et sonore qui, dans le principe, avait plus de rudesse que de charme. C'était l'écroulement qu'il fallait polir pour en faire ressortir toute la beauté. Sous la direction de l'excellent professeur du Conservatoire de Lille, la *basse profonde* est devenue une *basse chantante*. Par un choix très heureux de morceaux, M. Leclercq nous a mis à même de juger combien son talent est complet et combien le travail et l'étude ont ajouté à ce que la nature avait fait pour lui. Il a déployé dans le grand air du *Siege de Corinthe* toute la puissance d'un organe magnifique et toute la science des vocalises, nécessaires l'une et l'autre pour oser aborder ce morceau qui est comme la pierre de touche du talent d'un chanteur. M. Leclercq, en triomphant de cette épreuve, a obtenu les applaudissements les plus sincères et les mieux mérités. Par une opposition charmante, il nous a fait entendre dans la seconde partie cette douce *Sérénade* de Schubert, qui parle au cœur et fait rêver. Rien de plus suave que cette simple mélodie et l'on peut dire sans exagération que M. Leclercq l'a rendue avec un sentiment exquis, approchant de la perfection.

Depuis que tout le monde joue, ou plutôt croit jouer du piano, cet instrument tombe un peu dans le discrédit vis-à-vis du public de province; mais qu'un maître, véritablement à la hauteur du progrès, vienne à dévoiler toutes les ressources de cet instrument magique qui surpasse tous les autres, (l'orgue excepté) et la variété infinie des effets qu'il peut produire, les préventions disparaissent, le goût se réveille et l'on s'aperçoit que les défauts qu'on attribuait au piano n'appartiennent qu'à ceux qui ignorent la manière de s'en servir. C'est ainsi que M. Lavainne fils a joué d'abord étonné son auditoire par un jeu tour-à-tour grandiose et plein de charme. Sous ses doigts habiles, le piano devenait une âme et chacune des touches semblait une voix dont le langage avait le don d'émouvoir et de plaire. Il faut dire aussi que l'instrument sur lequel M. Lavainne pouvait exercer pleinement ses rares facultés est un excellent piano Erard grand modèle, supérieur à tout ce que nous avons entendu jusqu'à ce jour. La fantaisie militaire sur la *Fille du régiment*, cette œuvre brillante dont le thème est si populaire, a produit un très grand effet et le jeune artiste a été rappelé avec enthousiasme. La *Valse de Bravoura* qu'il a jouée ensuite, ne pouvait pas, en raison de son extrême difficulté, être aussi bien comprise par la masse du public, mais, pour les connaisseurs, elle a été une nouvelle affirmation du beau talent de M. Lavainne. Nous ajouterons à cette appréciation un éloge non moins mérité; c'est que, comme accompagnateur, il a montré des qualités hors ligne pendant toute la soirée.

S'il est un instrument peu connu de la génération actuelle, c'est, à coup sûr, le haubois. C'est à peine si quelques vieillards se souviennent d'en avoir entendu bien jouer autrefois; mais grâce au Conservatoire qui a su conserver l'enseignement de cet instrument si précieux dans les orchestres, la *Grande-Harmonie* a pu s'enrichir d'un sujet distingué comme soliste et comme soutien du chant dans les morceaux d'ensemble. M. Barrez a joué, dans ce concert deux fantaisies charmantes qui ont été vivement goûtées par la pureté et la justesse des sons de l'exécutant, par l'expression qu'il y donne et par l'agilité qu'il déploie dans les traits dont les difficultés disparaissent tant il y met de grâce et d'aisance.

M. Heinevetter, dans ses *souvenirs de Norma*, a déployé de nouveau les belles qualités qu'on lui connaissait déjà. Artiste soigneux, il travaille ses morceaux avec l'amour de l'art. Ce qui le distingue des nombreux croqueurs de notes que le *cornet à pistons* a fait éclore, c'est le style. En littérature, le style est une certaine manière de dire les choses qui n'a rien de vulgaire et qui plaît à l'esprit. Le style en musique est exactement la même chose. C'est par là surtout que M. Heinevetter mérite des éloges.

Quant aux deux ouvertures de la *Muette* et de la *Pie Voléuse*, exécutées par la *Grande-Harmonie*, il serait injuste de ne pas mentionner la verve et l'ensemble avec lesquels, sous l'habile direction de M. Victor Delannoy, elles ont été positivement enlevées. En cette circonstance, notre musique n'est pas restée au dessous d'elle-même. Tout au contraire, elle a montré que le propre du talent, c'est de vouloir toujours apprendre et de ne jamais rester stationnaire.

Peur toute la chronique locale: J. Rizoix

## FAITS DIVERS

Nous n'avons pu reproduire les débats de l'affaire Chabesière devant la cour d'assises de la Seine; ils étaient trop longs, et, d'ailleurs, sans intérêt, puisque tous les détails du crime étaient connus, et que les aveux des coupables ne laissaient d'autre doute que la part plus ou moins active que chacun d'eux y avait prise.

Mais il est un incident qui a fait une assez vive sensation pour qu'il nous paraisse utile de le reproduire: c'est celui qui a trait à l'influence pernicieuse et déterminante qu'a exercée, sur des esprits égarés et des cœurs gâtés, la lecture d'un de ces mauvais romans qu'on édite et débite chaque semaine par morceaux d'un sou.

Jamais l'action d'une littérature malsaine n'est apparue plus immédiate, plus évidente, plus influente; jamais les philosophes et les prédicateurs n'ont pu mettre mieux en lumière le danger des lectures corruptrices, et le crime, — crime moral, — des écrivains qui se chargent d'exploiter ainsi le besoin de lire qui travaille les masses aujourd'hui.

Voici donc la partie de l'interrogatoire de Brouillard qui a trait à ce roman :

D. à Brouillard : Serreau vous avait-il dit comment il se proposait de commettre ce crime ?

R. Il m'avait dit : « Nous sommes sans pain, sans chaufferies, et nous ne pouvons espérer de nous placer habillés comme nous le sommes. » A ce moment, nous lisions un roman, et il me dit : « Tu vois bien que Merra (un personnage du roman dont il va être question) en a fait autant, et qu'il est ensuite devenu honnête ! »

D. Quel est le roman que vous lisiez ainsi tous les deux ?

R. C'est le *Fils du supplicié*.

D. C'est donc ce roman qui vous a inspiré l'idée du crime que vous avez commis.

R. Serreau m'a dit qu'il se jetterait sur la femme Chabesière, qu'il la frapperait pour la terrasser, et que nous commettrions ensuite le vol.

D. Ainsi, vous avez trouvé dans ce roman le modèle de l'opération que vous alliez entreprendre. Quel était donc votre rôle dans tout cela ?

R. Je faisais le guet.

D. Vous cherchez toujours à diminuer votre part de responsabilité; c'est là ce qui vous préoccupe, et vous ne répondez pas à ma question. Je vous demande si vous aviez trouvé dans ce roman le modèle de votre opération ?

R. Oui, monsieur.

D. Vous lisiez ce roman ensemble ?

R. Oui.

D. Et vous vous partagez les rôles comme dans le roman : l'un accomplissait le meurtre sans couteau, l'autre faisait le guet. Voilà la préméditation morale résultant de la lecture de ce roman bien établie. De combien de temps ces rapprochements sont-ils antérieurs au crime ?

R. De huit jours environ.

(La publication du *Fils du supplicié* a commencé le 12 juillet, et s'est terminée le 6 décembre. L'assassinat est du 15 décembre.)

M<sup>e</sup> de Larnac, défenseur de Brouillard, après avoir examiné les détails de la vie de son client, arrive à l'examen du procès actuel, et il recherche par qui et comment le crime a été conçu et arrêté.

Quant à la conception, le défenseur n'hésite pas à l'attribuer toute entière à Serreau. C'est dans le détestable roman publié par le *Passé Temps*, qu'il en a puisé l'idée. Ce roman, il le lisait avec frénésie, déclarant qu'il se passerait plutôt de manger que d'acheter les numéros qui paraissent au jour le jour, et dans lesquels il a puisé, au milieu des crimes ignobles qui les remplissent, non pas le goût du crime, mais les moyens de le commettre.

M<sup>e</sup> Lachaud, défenseur de Serreau, s'est aussi élevé avec force contre l'influence détestable exercée sur l'esprit des deux accusés par la lecture du mauvais roman dont on a parlé.

Ainsi, il est démontré une fois de plus, que l'instruction toute seule ne forme pas les mœurs;

que la lecture ne réforme pas les vices; mais qu'au contraire elle en est trop souvent l'école.

Voici des jeunes gens, nés de familles honorables, instruits jusqu'à un certain point, mais paresseux et lecteurs forcés de romans, qui se plongent par ce moyen dans la débauche de l'imagination quand les ressources pour la débauche physique leur manquent.

En outre du dévergondage de l'esprit et de la surexcitation des appétits sensuels, ils y ont puisé la théorie, l'enseignement pratique du crime, et l'idée fautive qu'ils pourraient, après son accomplissement, redevenir honnêtes, vertueux, et reconquérir la considération.

Idees qu'on pouvait ne croire que ridiculement bêtes, et qui se trouvent effroyablement dangereuses: — idées qui sont cependant le ressort de la plupart de ces romans.

Et de penser que celui-ci a été peut-être tiré à cent mille exemplaires, et qu'il s'en publie cinquante comme cela...

C'est rassurant pour l'avenir.

(Journal du Peuple).

— Une lettre adressée par le maire d'Amathag-Vésigneux (Doubs) à l'Union Franc-Comtoise, rapporte le fait suivant :

« Dans la nuit du 21 au 22 février, à 1 heure 23 minutes du matin, les habitants

ont été réveillés en sursaut par une explosion formidable, entendue même à plusieurs kilomètres de distance. Une partie du pied de la tour de l'église en construction avait été enlevée par l'explosion d'une machine infernale. D'après les vestiges retrouvés, on croit qu'au moins 10 kilogrammes de poudre avaient été renfermés dans une marmite, et bourrés avec du papier et deux morceaux de bois de chêne de 29 centimètres de diamètre sur 4 1/2 d'épaisseur; le tout avait été lié et serré avec soin par du fort fil de fer. Ce terrible engin avait été placé dans une ouverture qu'on avait pratiquée dans l'épaisseur du massif de la tour, à 1 mètre de profondeur, puis, claqué avec des pierres et des coins en bois. La justice informe activement.

— Il y a à l'heure qu'il est, dans Paris, un cantatrice bien désolée, — elle a commis une maladresse qui défraie toutes les conversations.

Elle avait été priée de venir chanter, ces jours derniers, dans le salon d'un très-riche étranger, installé pour l'hiver à Paris. Elle y vint, et chanta avec un succès éclatant.

Le lendemain, on apportait chez la chanteuse une paire de boucles d'oreilles en brillants magnifiques, d'une valeur de quatre à cinq mille francs. Jusque-là, tout va bien; mais voici la maladresse :

La cantatrice adressa au seigneur *Magnifico* une lettre de remerciements qu'elle termina par un petit *post-scriptum* dans lequel elle rappela au prince (c'est un prince) qu'il avait oublié de lui adresser la somme de... représentant le prix de sa soirée.

Vous voyez d'ici la figure que fit *Don Magnifico*; mais celui-ci, est homme d'esprit, et voici de quelle façon ingénieuse il a puni l'indiscrète :

Il manda son bijoutier et lui acheta une paire de boutons d'oreilles valant de 15 à 20 louis; il y joint la somme réclamée par la chanteuse, et remet le tout à son cocrétaire qui part et arrive chez la dame à qui il tient à peu près ce langage :

« Le prince mon maître a reçu votre lettre; votre réclamation est très juste, et il m'envoie réparer cette omission. Voici... francs et un petit présent qu'il vous prie d'agréer en remerciements du plaisir qu'il a eu à vous entendre. Mais... j'ai commis hier une confusion regrettable. Les boutons de diamants que je vous ai remis ne vous étaient pas destinés; je me suis trompé, et c'est à une autre que vous que je les dois porter. Veuillez me les rendre, madame, et me pardonner l'erreur que j'ai commise innocemment. »

La pauvre chanteuse, prise au piège, sentit trop tard sa maladresse. Elle a remis, toute confuse, les beaux brillants qui sont restés en possession du prince vengé.

L'histoire est authentique et prouve, une fois de plus, la justesse du vieux proverbe que vous savez: « Qui trop embrasse, mal étreint. » (Evénement).

— M. l'abbé X..., curé dans un village voisin de Reims, et en visite à Paris depuis quelques jours, avait pris samedi l'omnibus allant du boulevard du Temple au pont de l'Alma.

Il était placé à côté d'un jeune homme d'apparence fort distinguée, et il avait engagé la conversation avec lui. Le colloque était des plus animés lorsqu'on arriva près de l'Hotel-de-ville; mais l'abbé, quoique vivement intéressé par le sujet traité, n'était pas distrait au point de ne pas sentir une main qui se glissait dans la poche de sa soutane, et qui en sortait presque aussitôt.

Il garda le silence et fit semblant de rien. On arrivait à la place du Châtelet, et le jeune compagnon de l'ecclésiastique se levait pour descendre. L'abbé, portant alors la main à sa poche, constata l'absence de son porte-monnaie, assez bien garni.

Vite il se leva à son tour et arrive sur le marche-pied en même temps que le jeune homme, qu'il saisit par le bras en lui disant :

« Mon ami, venez de me prendre ma bourse, et, comme c'est tout ce que je possède ici, je vous serai très obligé, si vous voulez bien me la rendre. »

Le quidam veut se récrier.

« Ne faites pas d'esclandre, mon ami, répondez l'abbé; je ne veux point vous perdre, car peut-être n'êtes-vous pas encore dans un état désespéré. Ne me forcez pas à appeler la force. Exécutez-vous de bonne grâce. Tenez, si cela vous contrarie de me rendre ma bourse ici dans la rue, entrons dans ce square. »

Et en disant cela il prit le bras du jeune homme, le mit sous le sien, et l'emmena au square Saint-Jacques.

Le voleur sentit qu'il avait affaire à son maître et rendit le porte-monnaie.

L'abbé lui fit un petit sermon et le quitta en le saluant de la meilleure grâce du monde.

Nous ne savons pas s'il l'a converti.

— Dieu merci! les enfants ne sont pas tous des Fanfan Benoiton: les excentriques et déplorables précocités dont le marmot de la pièce de M. Sardou est le type ne sont que des exceptions. Le mot: *Il n'y a plus d'enfants* n'est pas toujours exact. Nous avons encore des bébés dont la naïve innocence a le charme que l'on aime à trouver dans les frères créatures à peine nées à la lutte de la vie. Que de charmantes réparties sortent de leurs bouches roses, qui n'ont jamais fait entendre un seul de ces vilains mots familiers à cet odieux phénomène qui a nom Fanfan Benoiton.

Nous nous trouvions hier dans une maison visitée par un malheur récent. La dame venait de perdre son père, auquel,

en fille affectionnée, elle avait conservé la douce habitude d'écrire presque quotidiennement.

« Maintenant que grand-papa est au Ciel, lui demanda sa fille, petite blonde de cinq ans aux yeux bleus, comment lui enverras-tu tes lettres ? »

La mère ne répondit pas, se contentant de la regarder avec un triste sourire... « Ah! je devine... répartit l'enfant... ce sont les oiseaux qui les lui porteront. »

Ne trouvez-vous pas comme moi que s'il existe des enfants spéculateurs jouant avec une avidité de Shylock à la bourse des timbres-poste, il existe aussi des enfants qui ont la prescience de la poésie ?

— Les valeurs Espagnoles et Italiennes ayant atteint leur dernière limite de baisse, seront aujourd'hui très bonnes à acheter. Le *Comptoir Financier et Industriel* offre à toutes les personnes qui ont subi de la baisse, de leur donner la facilité de faire des achats nouveaux leur permettant de retrouver leur capital compromis.

S'adresser au Directeur du *Comptoir*, 3, rue d'Amboise-Richelieu, à Paris.

## COMMERCE

Havre, 27 février. — Cotons. — Malgré les dépêches stimulantes de Liverpool, notre marché reste languissant, mais les prix se raffermissent, surtout pour marchandise à livrer. On a fait des Louisiana low middling, à livrer par navire à désigner, à 225 fr.; du Madras mars, à 175 fr., puis à 177 fr. 50; puis, de l'avril à 175 fr.

Les ventes, à quatre heures, vont à 1,024 b.

Havre, 28 février. — Cotons. — Nous restons en bonne position aujourd'hui, avec des affaires régulières pour la consommation, à prix bien soutenu; on a fait entre autres des Mobile low middling à middling, à livrer par *Success*, à 225 fr., et des Madras avril, à 175 fr.

Les ventes, à quatre heures, vont à 939 b.

Laines. — Nous avons à signaler le placement de 14 Buenos-Ayres en suint à 2 fr. 15.

Anvers, 27 février. — Laines. — La demande pour cet article continue bonne à des prix parfaitement maintenus. On a vendu depuis samedi environ 200 balles usines balles laines de la Plata, et du cap de Bonne-Espérance. Les provenances de la Plata sont d'importation récente de Buenos-Ayres.

Peaux. — Nous avons appris la vente de 28 balles peaux de moutons en laine de la Plata, de récente importation directe de Buenos-Ayres et de Montevideo.

Ventes, 10 à 12,000 b.; prix en faveur des vendeurs.

Marseille, 28 février. — Blé vendu, Danube, à 26, 23 50. — Sucre Martinique, 31. — Arachides Sénégal, 36. — Cotons, légère faveur; Jumel, 370; Smyrne, 130; Pyrée, 172 50.

Arrivée de la malle de Constantinople.

Mulhouse, 28 février.

Marché calme; filés plus faibles, calcots bien tenus.

Nîmes, 26 février. — Disponible, nul; après, 53, fait; resté offert; rien à délivrer.

Alexandrie, 26 février.

(Dépêche de MM. Valensin Thuburn et Co) Cotons: Marché calme; middling fair, 740 s ou 37 T.; good fair, 770 s ou 38 T. 1/2; good, 820 s ou 41 T. Fret: Pour Marseille, 40 fr.

New-York, 17 février. — Coton: Calme, à 43 c. le middling.

Or, 137 3/4.

New-Orléans, 16 février. — Coton: Calme, à 45 c. le middling. Recettes, 18,000 b.

Mobile, 10 février. — Coton: 43 c. le middling. Recettes, 40,000 b.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 février 1866.

Les préoccupations politiques excitées par les affaires moldo-valaques pesent visiblement sur le marché. La réponse des primes s'est faite à des cours assez bas relativement savoir: rente, 69 22 1/2; mobilier, 673 75; Espagne, 405; Lyon, 887 50;

Les reports sont modérés; ils varient de 11 à 7 centimes pour la rente. Les consolidés ont encore perdu 1/8 à 87 1/8 à 1/4. Après la réponse des primes, le marché s'est sensiblement raffermi, et toutes les valeurs, la rente en tête, ont éprouvé une amélioration plus ou moins notable. La rente reste à 69 35; l'italien à 61 30; le Mobilier à 681 25; l'Espagnol à 406 25; le nord à 1115; le Lyon à 890; l'autrichien et le lombard à 401 25. Le comptoir d'escompte finit à 940 les sociétés générales à 590. Le mexicain est tenu à 48. Les obligations sont à 302.

Cours moyen du comptant: 30/0 69, 20 1/2 99.20.

Banque de France 3,685.

## COURS DE LA BOURSE

Du 1<sup>er</sup> mars 1866.

Cours de ce jour Cours précédent

0/0..... 69 40 3 0/0..... 69-20

1/2 0/0... 99 50 — 1/2 0/0... 99 20

## TÉLÉGRAPHIE.

Tarif réglementé par la loi du 3 juillet 1864.

1. Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département : 1 à 20 mots, adresse et signature comprises 1<sup>re</sup> 50

2. Entre deux bureaux de départements différents.

1 à 20 mots, adresse et signature comprises 1<sup>re</sup> 50  
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. 1<sup>re</sup> 50  
La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office.

## PAPIER WLINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ces propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infallible qui attire au dehors l'inflammation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il est recommandé par les premiers médecins pour la guérison des RHUMES, BRONCHITES MAUX DE GORGE, GRIPPE, PHUMATISMES, LOMBAGOS, DOULEURS, etc. Son emploi n'exige aucun régime; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne cause qu'une légère démangeaison. Prix de la boîte, 1 fr. 50; 1<sup>re</sup> 1 fr. 60. A la pharmacie NAUDINAT, 16, rue de la C<sup>te</sup>, Paris, et chez tous les pharmaciens. 5720

Nous venons remmander con-  
aiction aux mères de famille :

## LA MODE ILLUSTRÉE

Journal indiquant par ses dessins innombrables la mode telle qu'elle est et telle qu'on peut la porter quand on veut s'abstenir de ses extravagances. Avec ses patrons et grandeur naturelle, ses explications précises, ce journal publie chaque semaine des nouvelles qui savent concilier l'intérêt et la moralité, des articles écrits sur tous les sujets qui intéressent le bonheur des familles et destinés à réagir contre le luxe exagéré de notre époque.

La scrupuleuse régularité avec laquelle la *Mode illustrée* a tenu ses engagements envers ses abonnés, la clarté des explications, le choix des travaux féminins représentés, ont fait si bien apprécier cette publication, qu'en six années d'existence elle a obtenu 52,000 abonnés, et que maintenant chaque mère la donne à sa fille comme complément d'éducation, que chaque mari en met aujourd'hui un exemplaire dans la corbeille de mariage.

Les éditeurs, MM. Firmin Didot, voulant que chacun puisse apprécier la valeur de ce journal, dirigé avec un incontestable talent par M<sup>me</sup> Emmeline Raymond et qu'on puisse le comparer aux autres publications du même genre, envoient un numéro gratis et franco, à toute personne qui en adresse la demande à l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris. Prix: par an, départements, 14 francs (avec douze gravures coloriées, 17 francs). 52 numéros; un tous les dimanches; quinze feuilles de patrons en grandeur naturelle. Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> de chaque mois; on peut s'abonner pour trois mois comme essai.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

## ANNONCES

Etude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix.

Jeudi 15 mars à trois heures de relevé ledit notaire DUTHOIT, vendra publiquement en son étude, rue du Chateau.

ROUBAIX, rue du Moulin

## 5 MAISONS

dont une à étage, n<sup>o</sup> 30, à usage d'estaminet sous l'enseigne *A la réunion des Trieurs* et les quatre autres derrière à usage d'ouvriers

Le fonds de ces maisons est tenu en arrentement des hospices de Roubaix pour 99 ans du 12 octobre 1825 au canon annuel de 3 hectolitres 33 millilitres de blé. 14x 5804

Etude de M. COTTIGNY, notaire à Roubaix.

Le lundi 5 mars, à 10 heures du matin, M<sup>e</sup> COTTIGNY, notaire à Roubaix, vendra publiquement et à crédit, moyennant caution.

A ROUBAIX, hameau du Petit-Beaumont près la Broche-de-Bois et à front du Pavé du Petit-Beaumont.

De très beaux BOIS-BLANCS croissant sur l'occupation de Mme Des-tombes-Loridan.

L'assemblée sur les lieux. 2x 5876

## Commerce de CEMENTS français

E. Deladerière-Sorel, RUE DU MOULIN, 12, ROUBAIX.

VENTEDIRECTE SEUL ET DÉPOT depuis 12 ans, des meilleurs et plus avantageux ciments romains (de la cote d'or), Vassy et Portland naturel.

Prix et marque de fabrique. Recevant des ciments assez souvent je puis toujours les garantir très frais. 5855x

La Prudence Société d'assurances mutuelles, demande un sous-directeur pour Roubaix et des agents pour les communes du canton. S'adresser au bureau du journal ou écrire sous les lettres L. F. 4x 5895